

Les entreprises meyrinoises et la FAE

Philippe Meyer explique les organismes de soutien au monde économique. Il s'est intéressé, pour cette édition, à la Fondation d'aide aux entreprises (FAE).

Quelle entreprise n'a pas connu au gré de son existence des soucis de financement ? Ces difficultés peuvent apparaître au moment de sa création, d'une phase de développement ou lors d'imprévus. Dans ces situations, il est parfois difficile pour les entrepreneurs d'obtenir un prêt bancaire. C'est en réponse à ce constat et à son impact sur l'économie que l'Etat de Genève a créé, en 2006, la Fondation d'aide aux entreprises (FAE). Cette fondation publique a pour mission de faciliter l'accès au financement pour les entreprises genevoises. Elle propose à ce titre plusieurs solutions qui s'adressent à toutes les PME, quel que soit leur stade de développement (création, restructuration, transmission ou autre) ou leur secteur d'activité. L'objectif de la FAE est double : favoriser le maintien et la création d'emplois à Genève mais aussi préserver les savoir-faire et la diversité du tissu économique local.

Concrètement, la FAE propose cinq prestations aux entreprises genevoises :

1. Le cautionnement de crédit
La FAE facilite l'accès à des financements bancaires pour les entreprises. Il ne s'agit pas directement d'un prêt, mais d'une garantie. La FAE s'engage auprès d'un établissement prêteur à rembourser le solde du crédit (ou leasing) en lieu et place du débiteur, si ce dernier venait à faire défaut. Cette démarche rend possible l'obtention d'un financement pour les entreprises.



Le Jardin Robinson, un des projets sur lesquels l'entreprise Ingénieurs Civils Environnement SA (ICE) © Commune de Meyrin

2. L'avance de liquidités
Lorsqu'une entreprise a des soucis de trésorerie, la FAE peut lui proposer des avances de liquidités contre cession de factures (plus communément appelées « factoring »). Grâce à cette prestation, la FAE permet aux entreprises de disposer du montant de leurs factures dans des délais relativement courts.

3. La prise de participation minoritaire
La FAE est un levier financier à la levée de fonds auprès d'investisseurs. Elle permet aux entreprises qui souhaitent innover, lancer de nouveaux produits ou s'ouvrir à de nouveaux marchés, d'accélérer leur croissance. Le soutien apporté par la FAE est un atout majeur pour un nouvel investisseur désireux de rentrer au capital, car la fondation est réputée pour sa capacité d'analyse et sa fiabilité.

4. Financement de mandat
Avant une demande de financement, ou en complément de celle-ci, la FAE peut financer un mandat d'accompagnement ou d'expertise auprès d'experts privés. Cela permet de valider la pertinence d'un projet, d'évaluer la situation d'une entreprise et d'apporter des conseils pour optimiser sa gestion. Cette prestation permet de soutenir les entreprises dans les phases clés de leur développement.

5. Les mesures franc fort
La FAE propose également des prêts sans intérêts de CHF 100'000 maximum pour compenser la perte de change, ou la prise en charge d'intérêts pour les entreprises industrielles ou productrices du secteur secondaire. Cette mesure est un coup de pouce aux secteurs industriels suite à l'abandon du taux plancher du franc suisse face à l'euro en janvier 2015.

La fondation peut intervenir, en complément des modes de financement traditionnels, pour toute entreprise commerciale exerçant son activité et employant du personnel dans le canton de Genève.

Conditions
Pour bénéficier de ces prestations, les PME genevoises doivent démontrer leur viabilité et leur potentiel de développement à long terme. Elles doivent également respecter les conditions collectives et les usages en termes de conditions de travail, et se conformer aux principes du développement durable. La FAE veille à ce que son intervention ne provoque pas non plus de distorsion de concurrence sur le marché cantonal.

Processus
Les demandes dûment documentées, sont analysées de manière approfondie. La formation et l'expérience professionnelle de l'entrepreneur, la situation financière, la viabilité et la pérennité de l'entreprise, la création ou le maintien de postes de travail, sont ainsi examinés. Puis le conseil de fondation se prononce.

Conseil
Composée de spécialistes en finance et en gestion, la FAE a également largement développé ses activités de conseil. Elle apporte des recommandations pour mettre en œuvre une structure de financement cohérente. Elle permet à certains projets de devenir pérennes, et aide de nombreux entrepreneurs à trouver des solutions.

Au cours de ses 11 années d'existence, un soutien totalisant CHF 170.6 millions a été accordé à 515 PME genevoises, contribuant à créer ou maintenir près de 7'500 emplois dans le canton. Un partenaire intéressant pour des entreprises de taille ou d'activités diverses.

Philippe Meyer, délégué aux affaires économiques

Voici quelques exemples d'entreprises meyrinoises ayant bénéficié des services de la FAE



Ingénieurs Civils Environnement SA (ICE)
Rue de la Prublay 35

ICE est un spécialiste en génie civil, assainissement des eaux, aménagements routiers, bâtiments, éco-points et conseils économiques sur les questions énergétiques. La société s'est chargée des travaux sur le réseau pour amener les eaux pluviales dans le lac des Vernes.

Elle a également participé à la construction du Jardin Robinson et d'immeubles des Vergers. Elle a enfin mis sur pieds une cinquantaine d'écopoints en collaboration avec le service de l'environnement. L'entreprise est fondée en 1960 à Châtigny. En 1999, son fondateur cède et quatre collaborateurs s'unissent pour reprendre l'entreprise. En 2010, ICE est rachetée par quatre nouvelles personnes grâce à l'aide de la FAE, qui aide à la création d'une holding. Grâce également au cautionnement de la fondation, les nouveaux entrepreneurs obtiennent un crédit à la BGE, remboursé en 2014. En 2017, ICE décide d'investir en engageant un directeur technique. Elle obtient un 2e crédit, via un nouveau cautionnement de la FAE. Aujourd'hui, l'entreprise est reconnue pour son important portefeuille et ses compétences techniques.

Lehmann Tuyauterie Industrielle SA

Rue des sablières 4-6

Spécialiste de tuyauterie industrielle en Suisse romande, LTI emploie 30 collaborateurs. Parmi ses clients, on retrouve l'industrie chimique genevoise et suisse. Les SIG se sont également adressés à elle pour l'installation de chauffage et de refroidissement à distance, et le transport de l'eau pour des projets comme Genflac. Entre 2007 et 2010, LTI s'est fait accompagner par la FAE. Cette dernière lui a trouvé un cautionnement pour un emprunt, afin que LTI puisse assainir sa situation financière. La société avait procédé à des investissements en France qui n'avaient pas porté leurs fruits. Cette intervention de la FAE lui a fourni deux coups d'accélérateurs : pouvoir bénéficier d'argent frais de la part d'une banque et d'une prise de participation minoritaire au capital. Aujourd'hui l'entreprise se porte bien, en raison notamment de l'essor des installations de chaleur à distance.



© Lehmann Tuyauterie

Debi's Kitchen

Rue Gilbert 44



© Debi's Kitchen

Debi's Kitchen a été fondée par Deborah Kleiber. Après des études à l'Ecole hôtelière de Lausanne, terminées en 1997, elle s'engage dans la gestion de projets chez Logitech. Lors de la restructuration de cette société, Deborah Kleiber lance un projet de food truck. Elle gagne un concours lancé par la ville de Genève en 2014, et en 2015. Face au succès rencontré par son food truck, elle cherche à s'agrandir. Elle lance alors l'idée d'un restaurant. Mais les démarches sont coûteuses. La FAE intervient alors. Grâce à un cautionnement, elle permet à Deborah Kleiber de mettre en place son projet de restaurant, qui s'installera aux Vergers. Son ouverture est prévue en mai 2018. Il sera situé à la rue des Arpentiers, dans l'immeuble de la coopérative de la ciguë. L'établissement permettra aux Meyrinois de bénéficier d'une cuisine aux saveurs du Sud-Est asiatique, grâce à l'utilisation d'ingrédients biologiques et locaux de qualité.